

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 2 MARS 2026

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260302-DEL_26_02_02-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 10
- Qui ont pris part à la délibération..... 6

OBJET DE LA DELIBERATION n° 26-02-02

VOTE DES ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS – EXERCICE 2026

L'an deux mille vingt-six et le deux du mois de mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 25.02.2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, Mme Laëtitia NICOLAS, M. Lionel NICOLAS, Mme Muriel PONTET,

Absents : M. Olivier LAUBRON, M. Laurent QUEYTAN, M. Alessandro POZZO, M. Thibaud RICHARD.

Mme Muriel PONTET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la liste des subventions jointe à allouer pour l'exercice 2026 aux associations communales et autres organismes privés ou publics.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **DECIDE** d'allouer aux associations communales et autres organismes publics ou privés le montant des subventions conformément à la liste jointe pour l'exercice 2026, sous réserve de l'obtention de leur bilan financier et de leurs activités en 2024,
- **PRECISE** que la somme d'un montant de 16.560,00 €, représentant le total de ces subventions, sera inscrite au budget primitif 2026, compte 65748.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Lucien AUBERT



La secrétaire de séance,

Muriel PONTET

